

# THEULEY Info

*Le Maire  
Et le Conseil Municipal  
vous présentent  
leurs meilleurs vœux  
pour 2020*

*Meilleurs  
Vœux*



## **Le mot de Madame le Maire**

*Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. 2018 restera dans les mémoires comme une année d'exception marquée par des évènements commémoratifs et historiques, célébrés dans toute la France et au-delà, mais avec une résonance particulière pour le village de Theuley. 2019 se termine dans une plus commune mesure.*

*Pourtant des évènements se répètent. En cette fin d'année, la France connaît une nouvelle fois, un mouvement d'opposition et des manifestations de grande ampleur qui restent l'expression d'une crise sociale. A ces fractures sociales et économiques qui sont dénoncées, il convient de rappeler celle qui concerne la ruralité. Elle est territoriale. C'est notamment l'éloignement ou la disparition des services publics et de santé. Et pour les habitants de la campagne, il faut se déplacer encore plus et continuer à aller travailler, malgré les hausses des taxes ! Au niveau des communes, c'est l'affaiblissement de cet échelon de proximité avec la baisse significative des dotations et le transfert des compétences aux communautés de communes.*

*Au niveau individuel et collectif, la conjoncture générale peut apparaître ainsi difficile, mais il ne faut pas baisser les bras. Notre communauté rurale reste un lieu privilégié qui doit nous permettre de préserver des conditions de vie auxquelles nous sommes attachés. Il faut croire à son avenir qui passe par son développement mais aussi par l'engagement de ses habitants, dans l'intérêt de tous. Chacun peut apporter sa contribution pour qu'ensemble, de manière solidaire, nous soyons en capacité d'affronter les réalités qui s'imposent à nous.*

*« Bien vivre ensemble » doit garder tout son sens. C'est ce qui m'anime depuis le début de mon mandat de Maire et doit rester une priorité au bénéfice des habitants de Theuley. L'avenir nous permettra d'avancer dans cet objectif qui doit nous rassembler, toutes générations confondues.*

*Les membres du conseil municipal m'accompagnent dans cette tâche. Je tiens à leur indiquer ma reconnaissance. Je tiens à remercier cette année encore, ceux qui ont apporté des contributions de manière bénévole pour améliorer notre cadre de vie.*

*Je tiens à exprimer une pensée pour ce « petit pirate des mers » dont la disparition tragique a marqué tous les esprits.*

**Au nom du Conseil Municipal et à titre personnel, je présente à chacun de vous ainsi qu'à vos êtres les plus chers, tous mes vœux les plus sincères de santé, bonheur et paix.**

Françoise RIONDEL

A l'approche des municipales, il convient de respecter la période dite de « réserve électorale » selon le principe républicain et le cadre législatif pour garantir notamment le principe de neutralité.

**En ce qui concerne la réfection de la voirie** : L'inventaire de tous les chemins a été fait de manière précise, par un technicien confirmé. Ses conclusions sont sans appel : « Les voies ne comportant aucun nid de poule, aucune anomalie, aucune usure dans la couche d'enrobé ne sont pas une priorité pour la réfection. » Seul le chemin de Grandecourt a nécessité la réalisation de « points à temps ».

**L'attribution des lots d'affouage** a dû tenir compte cette année, d'une procédure plus compliquée mise en place par la Trésorerie pour l'encaissement. Il est à noter une baisse significative des demandes.

**Le projet de Rénovation du bâtiment de la mairie** avance « lentement mais sûrement ». Après une première étape franchie en 2018 (celle du choix du maître d'œuvre par appel d'offre), ce sont les aspects techniques qui ont été considérés et se sont imposés comme priorités. Les études réalisées et les premières ébauches d'un projet d'ensemble ont mis en évidence les possibilités et les limites des réalisations pouvant être envisagées. A l'approche de la fin de mandat, le choix a été fait de différer la poursuite de ce projet conséquent, en ne validant aucun engagement.

**Les activités saisonnières** de nettoyage, d'entretien et de mise en valeur ont été réalisées tout au long de l'année de belle manière. Les entreprises ont honoré leurs contrats et les investissements des uns et des autres n'ont pas été moindres : du temps et du savoir-faire pour des résultats très appréciables. Il faut faire écho des commentaires extérieurs qui de manière unanime font le constat de la propreté, du fleurissement et de la décoration de notre village. Sans la contribution et l'investissement bénévoles, cela ne serait pas possible. Un grand « coup de chapeau » en particulier à ceux qui assurent l'entretien de certains espaces comme les abords du cimetière, la place de la mairie, certaines rues et à celui qui quotidiennement ou presque, assure la bonne tenue du plan d'eau.

A l'occasion du palmarès départemental 2019, Theuley a gagné 3 places dans le classement des communes de première catégorie (moins de 300 habitants.) et a reçu un lot de 3 rosiers. Dans la catégorie des particuliers, 3 maisons sont primées.

Les décorations réalisées en cette fin d'année, par un nombre encore plus important de familles volontaires (avec l'opération « sapin offert ») illuminent notre quotidien et apportent la magie de Noël pour un vrai plaisir des petits et des grands.

**Les moments de rencontre et de festivité** qui sont maintenant des rendez-vous attendus d'une année à l'autre, n'ont pas manqué de rassembler des participants toujours aussi nombreux. C'est l'ouverture de la pêche après le lâcher de truites, suivi dès le lendemain par le vide grenier qui est la première animation de la saison proposée par « Anim'Theuley ». La fête des voisins programmée le 02 juin a rencontré le même succès que les éditions précédentes. Pour la 2<sup>ème</sup> année, l'apéritif offert pour la municipalité à l'occasion du 14 juillet a permis un moment convivial autour d'un repas « tiré du sac ». Le 04 août, le repas champêtre organisé à l'étang a réuni environ 150 personnes : un beau succès pour l'association dont les membres n'ont pas ménagé les efforts pour le bon déroulement de cette journée très appréciée.

Les rendez-vous d'automne se sont succédés selon le calendrier prévisionnel. Le repas de la « semaine bleue » a réuni le 13 octobre dernier à la salle des fêtes de Renaucourt, 24 personnes de plus de 60 ans du village. La commémoration du 11 novembre en présence des pompiers a été l'occasion d'un autre moment de rencontre. Le traditionnel rendez-vous alsacien a eu lieu le 23 novembre pour partager une choucroute préparée par les habitants du 38, Grande rue. Les 35 convives qui étaient présents ont apprécié la qualité de ce moment convivial. C'est le goûter de Noël qui a réuni de manière ultime pour cette année, petits et grands pour la distribution de cadeaux et la dégustation du vin chaud et de pâtisseries. Le père Noël n'a pas failli à la tradition.

La municipalité n'a pas oublié les seniors de plus de 70 ans : six personnes seules et huit couples ont reçus quelques petites douceurs à l'occasion des fêtes de fin d'année.

|  |  |  |
|--|--|--|
| <p><b>LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE</b></p> <p>LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOUER GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24</p>  | <p><b>112</b></p> <p>NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN</p> <p>Si vous êtes victime ou témoins d'un accident dans un pays de l'Union Européenne</p> | <p><b>15</b></p> <p><b>SAMU</b></p> <p>LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT</p> <p>Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale en cas d'urgence médicale (accident, infarctus, crise cardiaque, etc.)</p> |
| <p><b>114</b></p> <p>NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p> <p>Si vous êtes victime ou le témoin d'une infraction pénale (agression, vol, etc.) contactez ce numéro accessible aux personnes sourdes et malentendantes par fax et SMS</p> | <p><b>17</b></p> <p><b>POLICE SECOURS</b></p> <p>Pour signaler une infraction pénale ou un accident de circulation à la police</p>                 | <p><b>18</b></p> <p><b>SAPEURS-POMPIERS</b></p> <p>Pour signaler une situation de péril ou un accident (incendie, sinistre, etc.) aux sapeurs-pompiers et obtenir leur intervention</p>                      |

**#contrellescambriolages**

**CONTRE LES CAMBRIOLAGES LES BONS RÉFLEXES EN CAS D'EFFRACTION**

|   |   |  |
|---|---|--|
| <p><b>17</b></p> <p>Prévenir immédiatement la police ou la gendarmerie</p>  | <p></p> <p>Préserver les traces et indices à l'intérieur et à l'extérieur</p>                | <p></p> <p>Porter plainte muni d'une pièce d'identité*</p>                                    |
| <p></p> <p>Faire opposition auprès de sa banque pour les chèques et cartes de crédit dérobés</p> | <p></p> <p>Déclarer le vol à son assureur par lettre recommandée dans les 2 jours ouvrés</p> | <p></p> <p>Prendre des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures)</p> |

\*Ou sur <https://www.preplainte.en.ligne.gouv.fr/>